

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01013

Numéro SIREN : 801 463 316

Nom ou dénomination : A3C

Ce dépôt a été enregistré le 27/02/2018 sous le numéro de dépôt 1782

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ME LAURENT FERRACCI - AVOCAT

4 rue Fabre
34090 Montpellier

V/REF :

N/REF : 2014 B 1013 / 2018-B-1782

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 27/02/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2017.

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 16/01/2018

Concernant la société

A3C

Société par actions simplifiée à associé unique

10 chemin du Vallat de Laussel

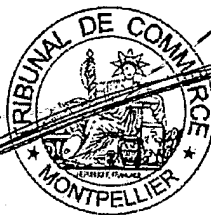
34980 Montferrier-sur-Lez

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-1782 le 27/02/2018

R.C.S. MONTPELLIER 801 463 316 (2014 B 1013)

Fait à MONTPELLIER le 27/02/2018,

LE GREFFIER



14 B 1013

18 B 1782

27 FEV. 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : <u>A3C</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>10 CHE DU VALLAT DE LAUSSEL 34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>				
Numéro SIRET * <u>8 0 1 4 6 3 3 1 6 0 0 0 1 9</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le <u>13 01 2018</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AR				
	Fonds commercial (1)	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM				
	Terrains	AN				
	Constructions	AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
	Autres immobilisations corporelles	AT	838	420		
	Immobilisations en cours	AV				
	Avances et acomptes	AX				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
	Autres participations	CU	50	50		
	Créances rattachées à des participations	BB				
Autres titres immobilisés	BD					
Prêts	BF					
Autres immobilisations financières *	BH					
TOTAL (II)		BJ	887	420	467	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 734		1 734
		Autres créances (3)	BZ	3		3
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
Disponibilités	CF		1 749		1 749	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH				
	TOTAL (III)	CJ	3 486		3 486	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 373	420	3 953	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		A3C	Néant	*
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000...)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(784)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 008	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (II)	DL	1 225	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	44	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	640	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	925	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 120	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régil.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	2 729		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 953		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 729		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	44		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>A3C</u>					Néant ☐ *		
		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		
			FG	20 852	FH		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	20 852	FK		FL	20 852
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	20 852
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	18 930
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	456
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	279
			- dotations aux provisions			GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	140
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	19 805
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 047	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	1
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 047	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>A3C</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	39	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	20 852	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	19 844	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	1 008	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 953,42 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 008,37 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - Fonds commercial**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 887,01

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	837,51			837,51
Immobilisations financières	49,50			49,50
TOTAL	887,01			887,01

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 419,53

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	140,36	279,17		419,53
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	140,36	279,17		419,53

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informatique	838	420	418	3 ans
TOTAL	838	420	418	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 1 736,64

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 736,64	1 736,64	
TOTAL	1 736,64	1 736,64	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 1 734,00**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 734,00
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	1 734,00

14 B 1013

18 B 1782

27 FEV. 2018

A3C

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 10 chemin du Valat de Laussel - 34980 Montferrier sur Lez
801 463 316 RCS Montpellier

APPROBATION DES COMPTE
Exercice clos le 30/06/2017

L'an 2018, le 16 janvier

Au siège social, Monsieur Jean-Baptiste FERRACCI, associé unique de la société par actions simplifiée A3C, au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 10 chemin du Vallat de Laussel, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 801 463 316

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017;
- l'affectation du résultat.

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui se soldent par un bénéfice de 1008,37 €. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1008,37 € au compte report à nouveau.

Troisième décision :

En vertu de l'article L227-10 du Code de Commerce, le Président mentionne l'existence d'une convention intervenues entre la société et son dirigeant, ayant pour objet la mise à disposition de locaux et de téléphone (coût pour la société 234,50 € par mois).

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

Fait à Montferrier sur Lez, le 16 janvier 2017

A3C
10, chemin du Valat de Laussel
F 34980 MONTFERRIER SUR LEZ
RCS Montpellier : 801 463 316
SIRET : 801 463 316 00019

1008,37€

[Signature]

[Signature]

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000,00

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000,00
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000,00

4.2 - Etat des dettes = 2 728,62

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	44,29	44,29		
Dettes financières diverses	640,27	640,27		
Fournisseurs	924,56	924,56		
Dettes fiscales & sociales	1 119,50	1 119,50		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 728,62	2 728,62		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 306,27

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	44,29
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	45,48
Dettes fiscales & sociales	216,50
Autres dettes	
TOTAL	306,27

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 20 851,50**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	20 852	100,00 %
TOTAL	20 852	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 39,00

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 046,58		1 046,58
Résultat financier	0,79		0,79
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	1 047,37	39,00	1 008,37

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.